

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1144/SG/CG portant permis d'occuper une parcelle d'un terre-plein du port

n° 71-1144/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
25 août 1971

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1971

Date du numéro
10 septembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

L'entreprise Gambelli est autorisée à occuper, à titre précaire et révocable, pour une durée indéterminée, une parcelle de terrain de 3.780 mètres carrés, composée de : — une parcelle de terrain de 5.050 metres carres,; — deux hangars d'une superficie de 750 mètres carrés, le tout tel qu'il se présente sur le plan de situation annexé au présent arrêté.